

Le 22 janvier 2019.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mercredi 30 janvier 2019** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

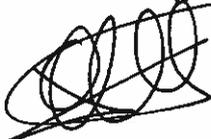
### **Séance publique**

01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 19/12/2018 ;
02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de colombarium;
03. Installation et prestation de serment du Président du C.P.A.S. en tant que membre du Collège communal ;
04. Déclaration de politique générale 2019-2024 ;
05. Schéma du Développement du Territoire – Avis ;
06. Avant- projet d'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2 §2 alinéa 4 du Code de Développement Territorial (CoDT) – Avis ;
07. Budget communal 2018 – Modification budgétaire n°3 – réformation – prise d'acte ;
08. Frais de route des mandataires communaux ;
09. Frais de route du personnel communal;
10. Personnel communal – Allocation de fin d'année pour l'exercice 2018 ;
11. Location salle de la Liberté adaptation de la convention – Approbation;
12. Marché public – Fourniture de matériaux - Approbation des conditions et du mode de passation ;
13. Marché public - Travaux divers de terrassement et poses de bordures - Approbation des conditions et du mode de passation ;
14. Aliénation d'un bien immobilier – Décision définitive;
15. Baux emphytéotiques – Prolongation
16. Fabrique d'Eglise de Darion – Budget 2019 – approbation ;
17. ADL - désignation de représentants ;
18. Finances – vérification de l'encaisse du receveur Régional.

### **Séance à huis clos**

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;
02. Mise en dispo du personnel communal

La Directrice générale,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

